



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 mai 2024 à 18 h 30.

L'an deux mille vingt-quatre et le trente-mai à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Vendémian, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur David CABLAT, Maire.

Étaient présents : Chantal BURGUIERE, David CABLAT, Lionel CAUSSE, Stéphan COSTE, Gérard ESCRIG, Katia EUSTAQUIO, Christine FERNANDEZ-FAUCILHON Gaëlle JORAND, Paul MONTEL, Guilhem NOUGARET, Valérie PRONGUÉ, Jean-Paul PROSPERI, Géraldine THOME.

Étaient représentés : Lionel LASSERRE par David CABLAT,

Étaient absents excusés : Marjorie RABASTENS.

Date d'envoi de la convocation : 24/05/2024	Conseillers en exercice : 15
Date d'affichage : 24/05/2024	Conseillers présents : 13
Président de la séance : David CABLAT	Procurations : 1
Secrétaire de séance : Géraldine THOME	Nombre de votants : 14

Objet : Renouvellement Convention Assistance Juridique

Monsieur le Maire précise qu'au vu des dossiers complexes à gérer en Mairie, il serait nécessaire de renouveler la convention prise par délibération le 16 mars 2021 avec le cabinet d'avocats SCP TERRITOIRES AVOCATS afin de conseiller, d'assister et d'analyser toutes les délibérations, arrêtés, contrats, conventions se rapportant à l'exercice de la commune, de ses compétences et activités.

Cette convention a une durée d'un an renouvelable 2 fois.

Cette convention a pour objectif d'analyser tous les dossiers de manière illimitée que la Mairie souhaite lui confier. Il est également prévu 2 réunions par an.

Le prix de la prestation est de 2 613.62 € HT par an.

Oui l'expose de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- DE VALIDER ce dispositif ;
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer la convention d'assistance juridique proposée par la SCP TERRITOIRES AVOCATS
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires,
- DIT que les crédits nécessaires sont prévus au budget 2024.

Fait et délibéré, séance 30 mai 2024.

Le Maire,

David CABLAT.

